

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Droit des affaires

- Université Jean Moulin Lyon 3

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation est exclusivement dispensée au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Elle a pour objectif de former les étudiants aux différentes disciplines touchant au droit des affaires. A cette fin, l'offre du master est conséquente puisque sont proposées six spécialités qui se déclinent en quatre parcours de master 1 (M1) et 12 de master 2 (M2). La visée de la formation est essentiellement professionnalisante. La spécialisation de l'étudiant s'opère de façon progressive sur les deux années. A l'issue de la formation, il doit être en mesure d'utiliser professionnellement les compétences acquises.

Le grand nombre des diplômes proposés conduit à la mutualisation de plusieurs enseignements. Une grande partie de la formation est accessible au titre de la formation continue. Les diplômes peuvent tous être obtenus au titre de la validation des acquis par l'expérience (VAE).

Les objectifs de la formation sont clairement énoncés au sein de chacun des diplômes qui la composent. Pour l'essentiel, il s'agit de former les étudiants aux métiers du droit des affaires. Les six spécialités proposés sont : *Droit de l'entreprise, Droit et ingénierie financière, Droit et techniques des affaires, Droit social et relations du travail, Droit des assurances, Droit des entreprises de la culture et de la communication.*

## Avis du comité d'experts

Certains débouchés professionnels sont accessibles depuis l'ensemble des parcours de la formation (juriste d'entreprise), d'autres sont spécifiques à certains parcours (conseil en propriété industrielle). La formation affiche une vocation surtout professionnalisante, même si elle comprend un parcours recherche en M2 et que la place de la recherche n'est jamais totalement occultée au sein des autres parcours.

L'offre de formation présente une attractivité très grande sur le plan régional en dépit de l'existence de parcours apparemment similaires dans d'autres établissements. Les parcours de la mention *Droit des affaires* proposent une approche souvent propre de matières et domaines « classiques ». En outre, l'existence des différents parcours est tout à fait légitime au vu des besoins sur le marché professionnel local et régional. A ce titre, de nombreux et étroits liens sont en place avec le tissu professionnel lyonnais. Il faut notamment relever l'intervention de nombreux professionnels enseignant au sein de la formation (surtout au niveau du M2) ainsi que les partenariats institutionnels existant pour certains diplômes.

La recherche est surtout valorisée en tant que recherche appliquée, du fait de la finalité professionnalisante de la plupart des diplômes proposés par l'offre de formation. La rédaction du mémoire est obligatoire dans les diplômes qui incluent la réalisation d'un stage.

L'équipe pédagogique est composée en majorité d'intervenants professionnels extérieurs à l'université. La majorité d'entre eux intervient au niveau du M2. On peut donc relever la forte implication des acteurs professionnels au sein de l'offre de formation. Cela favorise bien entendu la spécialisation progressive des étudiants et surtout, leur insertion sur le marché du travail à l'issue de leurs études.

Le pilotage de la formation n'est pas formalisé de façon générale. Il s'opère à titre particulier, au sein de chacun des diplômes composant la mention. Au sein de chacun de ces diplômes, l'autoévaluation s'opère par le biais de commissions et des comités de perfectionnement. Le suivi des étudiants s'opère principalement au niveau du M1 via un observatoire des formations et de l'insertion professionnelle et aussi en M2 grâce aux initiatives spontanées des étudiants (associations d'anciens notamment).

L'offre de formation fait l'objet d'une attractivité croissante, particulièrement visible sur les deux dernières années et surtout, perceptible en M1 ; les effectifs de M2 étant limités par leurs directeurs. L'attractivité de l'offre de formation dépasse largement le périmètre de l'Université Jean Moulin Lyon 3 puisque un tiers des effectifs n'en provient pas. Le taux de réussite est très élevé en M2 (92 % pour l'année 2013). L'insertion professionnelle n'est pas facile à apprécier, car seules figurent des données relatives au devenir des diplômés de l'année 2010. Elle est -pour cette année- tout à fait satisfaisante.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Le dossier fait surtout état d'une recherche appliquée qui s'opère par la rédaction des rapports de stage. Le dossier fournit assez peu d'éléments pour apprécier la place de la recherche « pour la recherche ». Cette dernière se retrouve surtout au sein du seul parcours recherche en M2 de l'offre de formation.
Place de la professionnalisation	Elle est tout à fait essentielle dans la mesure où l'offre de formation est globalement dotée d'une visée professionnalisante (11 des 12 parcours de M2). La professionnalisation des étudiants se réalise grâce aux stages généralement obligatoires et à l'intervention de professionnels pour dispenser les enseignements.
Place des projets et stages	La réalisation d'un stage est obligatoire dans tous les parcours de M1 et M2 à l'exception de trois d'entre eux où elle n'est que facultative. Cette quasi-omniprésence du stage reflète bien la visée professionnalisante de la formation. Le stage est encadré par une convention produite au niveau de l'université. Il fait l'objet d'un rapport, le plus souvent sanctionné lors d'une soutenance devant un jury.
Place de l'international	Elle existe par le biais des échanges internationaux d'étudiants via le programme ERASMUS. De façon plus spécifique, le parcours M2 <i>Droit social et relations du travail</i> fait l'objet d'un partenariat international avec le Viet Nam.  En outre, des cours d'anglais juridique sont dispensés dans la quasi-totalité des diplômes de l'offre de formation. Certains cours sont également assurés en langue anglaise.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement au niveau du M1 s'opère au sein des étudiants diplômés d'une licence en droit, à l'exception de deux M1 dont le recrutement est sélectif. Le recrutement est également sélectif au niveau du M2, il s'opère sur dossier, accompagné parfois d'un entretien (dans deux parcours).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les différents parcours de l'offre de formation proposent des régimes standards et des régimes « longs », rendant ainsi accessible le diplôme aux étudiants dotés de contraintes particulières. L'obtention des diplômes peut se faire au titre de la VAE. Certains diplômes sont ouverts à la formation continue ou au contrat de professionnalisation.  Le numérique est présent dans l'ensemble de la formation grâce aux outils mis en place au niveau de la faculté. Il faut mentionner l'existence d'une « Faculté de droit virtuelle » qui permet la dématérialisation d'un grand nombre de documents administratifs et pédagogiques et facilite la communication des étudiants avec les membres de l'équipe pédagogique. De façon plus spécifique, l'un des parcours propose un cours d'informatique (logiciels).  L'anglais fait l'objet d'un enseignement dans tous les parcours de l'offre de formation, à l'exception de deux d'entre eux.
Evaluation des étudiants	Elle se réalise de façon semestrielle sur l'ensemble de la formation. Au niveau du M1, elle revêt la forme d'un contrôle continu et d'un contrôle terminal en fonction des matières. Au niveau du M2, les examens sont terminaux. Ils prennent la forme de longs écrits (cinq heures) ou d'oraux. Pour les parcours professionnalisant, le rapport de stage et sa soutenance tiennent une place importante dans cette évaluation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier fournit les fiches RNCP et des annexes bien présentées. Le détail des unités d'enseignement est notamment présent dans ces dernières, ce qui favorise une lisibilité du contenu des différents diplômes présents dans l'offre de formation.

Suivi des diplômés	Il existe d'abord au niveau de l'établissement par le biais de l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle. Son action est surtout efficace pour les étudiants de M1 qui suivent un M2 dans l'Université de Lyon 3. Au niveau des parcours de M2, le suivi s'opère de façon informelle grâce aux initiatives estudiantines (associations d'anciens, cocktails de fin d'année). Une enquête réalisée pour la promotion de l'année 2010 présente un bon taux de participation (74 %) et un excellent taux d'insertion professionnelle (99 %).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les diplômés de la formation sont dans l'ensemble pourvus d'une structure qui assure le rôle d'un conseil de perfectionnement sans nécessairement en porter le nom. L'autoévaluation n'est pas systématisée dans les parcours.  L'évaluation a également lieu sous la forme d'une enquête réalisée au niveau de l'université dont les résultats sont transmis et analysés par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- L'offre de formation cohérente et très complète au regard de ses objectifs.
- Le souci marqué de la professionnalisation des étudiants.
- Les nombreux liens avec le tissu professionnel régional, qui favorisent une bonne insertion des étudiants à l'issue de leurs études.

### Points faibles :

- La recherche universitaire est peu présente, hormis dans le parcours « recherche » de M2.
- La place de l'international reste assez faible en dépit de la présence de cours de langue anglaise dans l'ensemble de la formation.
- Le pilotage de la mention n'est pas toujours formalisé de façon précise, le devenir professionnel des étudiants devrait être davantage recherché et pris en compte.

### Conclusions :

L'offre de formation *Droit des affaires* déploie une large gamme de parcours conduisant à une formation pointue en droit des affaires. La palette des diplômes proposée trouve sans problème sa place et sa légitimité au sein d'une offre locale pourtant conséquente. La force de la formation réside incontestablement dans les liens étroits qu'elle entretient avec des partenaires professionnels locaux et régionaux qui constituent les véritables acteurs de la professionnalisation et de l'insertion des étudiants. La politique menée au niveau de stages s'inscrit bien dans cette visée professionnalisante.

L'on peut regretter la place réduite de la recherche « pour la recherche » au profit de la recherche « appliquée » qui correspond, il est vrai, davantage aux objectifs affichés par la formation.

La place de l'international est également trop réduite au vu du nombre des diplômés présents et de l'attractivité importante de l'offre de formation.

## Éléments spécifiques des spécialités

Le dossier d'évaluation ne procède pas à une présentation individualisée de chacun des parcours. Les informations propres à chacun sont distillées dans l'ensemble du dossier relatif à la formation. Lorsque les informations spécifiques requises dans le tableau des différents parcours ne sont pas présentes dans le dossier, il est opéré un renvoi au tableau de la formation dans son intégralité.

## Droit de l'entreprise

(M1 Droit de l'entreprise ; M2 Droit des affaires approfondi ; M2 Droit fiscal ; M2 Propriété intellectuelle)

Place de la recherche	La recherche est présente au sein du M2 <i>Droit des affaires approfondi</i> , le seul parcours « recherche » proposé dans l'offre de formation ; pour ce diplôme, les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche qui les prépare à la poursuite d'études doctorales. Le mémoire constitue l'élément majeur de l'évaluation au sein de ce M2. Un mémoire de recherche peut aussi être rédigé dans le parcours <i>Droit fiscal</i> en remplacement du rapport de stage.
Place de la professionnalisation	Elle est prépondérante au sein de ce parcours. La professionnalisation est présente dès la 1 <sup>ère</sup> année de master mais s'intensifie avec la pratique du stage lors du M2. Des partenariats professionnels de 1 <sup>er</sup> ordre existent dans les M2 <i>Droit fiscal</i> et <i>Propriété intellectuelle</i> .
Place des projets et stages	Le stage est obligatoire dans l'ensemble des diplômes proposés par ce parcours à l'exception du M1 <i>Droit de l'entreprise</i> et du M2 <i>Droit des affaires approfondi</i> , ce qui est logique du fait de sa finalité « recherche ». La place du stage est donc très importante pour ce parcours.
Place de l'international	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement au sein du M1 <i>Droit de l'entreprise</i> n'est pas sélectif. Il le devient en M2 où la sélection s'opère sur dossier puis sur entretien, sauf pour le M2 <i>Propriété intellectuelle</i> (sélection uniquement sur dossier). Les M2 proposent un régime long pour les étudiants dotés de contraintes particulières.
Modalités d'enseignement et place du numérique	En M1, l'étudiant a le choix entre quatre langues. En revanche, deux des trois M2 ne proposent pas d'enseignement de langue anglaise : le M2 <i>Propriété intellectuelle</i> et le M2 <i>Droit des affaires</i> , ce qui est à déplorer. La place du numérique est réduite et non spécifique à ce parcours : elle se cantonne à l'outil « Faculté de droit virtuelle » mis à disposition par l'établissement.
Evaluation des étudiants	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Suivi des diplômés	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Seul le M2 <i>Droit fiscal</i> est doté d'un organe jouant le rôle d'un conseil de perfectionnement. Il s'agit d'un conseil pédagogique au sein duquel siègent les directeurs du M2 et des représentants des activités professionnelles.

## Droit et ingénierie financière

(M1 et M2 Droit et ingénierie financière)

Place de la recherche	Il n'est pas mentionné d'adossement particulier à la recherche pour ce parcours. Les étudiants du M2 peuvent malgré sa finalité professionnalisante opter pour les études doctorales à l'issue de leur année de formation. Il convient d'obtenir une certaine note au mémoire et une autorisation de l'école doctorale.
Place de la professionnalisation	Il n'existe pas de partenariat particulier. Toutefois, la professionnalisation des étudiants est assurée grâce à plusieurs enseignements dispensés dans les deux années du parcours et qui portent sur des matières additionnelles. Ces matières favorisent une meilleure connaissance de l'environnement économique dans lequel ils souhaitent évoluer.
Place des projets et stages	La technicité inhérente à ce parcours rend obligatoire le stage en 1 <sup>ère</sup> comme en 2 <sup>ème</sup> année de parcours.

Place de l'international	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le M1 est sélectif, ce qui n'est pas courant pour un M1. Il est ouvert aux titulaires d'une licence de droit ou de gestion. Les diplômés du M1 sont admis au sein du M2. Les étudiants non issus du M1 sont recrutés en M2 sur la base d'un dossier et d'un entretien. Une remise à niveau en droit et en gestion est prévue en raison du recrutement mixte réalisé tant au sein des étudiants juristes que gestionnaires.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'anglais est présent dans chacune des deux années de master. Sur le plan du numérique, hormis la « Faculté de droit virtuelle » qui assure une interface entre étudiants et enseignants, il faut relever l'existence d'un cours d'informatique (droit des logiciels professionnels) dispensé au sein du M1.
Evaluation des étudiants	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Suivi des diplômés	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.

### Droit et techniques des affaires

(M1 Droit et techniques des affaires ; M2 Droit des affaires et fiscalité ; M2 Droit bancaire et marchés financiers ; M2 formation continue Droit des affaires et fiscalité (2 ans))

Place de la recherche	Elle est limitée du fait de la vocation professionnalisante de ce parcours. On peut relever l'appartenance des enseignants de l'université à des équipes de recherche (Equipe de droit international, européen et comparé). En outre, la recherche est présente de façon indirecte par le biais du mémoire rédigé au terme du stage obligatoire. A l'issue du M2, les étudiants peuvent opter pour le doctorat si leur note de mémoire le permet et avec l'autorisation de l'école doctorale.
Place de la professionnalisation	Elle est tout à fait importante en raison des nombreux partenariats professionnels relevés notamment avec les juristes d'entreprises et les avocats. De façon plus spécifique, il faut noter l'implication marquée des banquiers au sein du M2 <i>Droit bancaire et marchés financiers</i> . La professionnalisation est aussi présente grâce aux matières additionnelles dispensées au cours des deux années de la formation.
Place des projets et stages	Le stage est obligatoire pour chacune des années du parcours. Il est accompagné d'un rapport de stage sanctionné par une soutenance devant jury en M2. Il faut relever la possibilité dans le M2 <i>Droit bancaire et marchés financiers</i> de choisir un thème de mémoire différent du thème du stage.
Place de l'international	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le M1 est sélectif. Le recrutement s'opère sur dossier puis, sur entretien. Les étudiants diplômés du M1 sont admis au sein du M2 <i>Droit des affaires et fiscalité</i> . Dans les autres cas, le recrutement en M2 est sélectif (sur dossier puis, entretien). Le M2 <i>Droit des affaires et fiscalité</i> peut être obtenu sur deux ans dans le cadre de la formation continue.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Au niveau du M1, les étudiants peuvent choisir entre quatre langues étrangères. En outre, des cours et conférences en anglais sont dispensés au sein du M2 <i>Droit des affaires et fiscalité</i> .
Evaluation des étudiants	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.

Suivi de l'acquisition des compétences	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Suivi des diplômés	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.

### Droit social et relations de travail

(M1 Droit social ; M2 Droit social et relations du travail ; M2 formation continue Droit social et relations du travail (2 ans))

Place de la recherche	Elle est assez restreinte du fait de la vocation professionnalisante de ce parcours. L'adossement du parcours à la recherche s'opère grâce au rattachement des enseignants titulaires à des équipes d'accueil. En outre, le M1 bénéficie d'un partenariat avec deux éditeurs juridiques de renom (Tissot et Lamy) ; ce qui crée un lien avec la recherche universitaire.
Place de la professionnalisation	Les partenariats professionnels sont assez réduits, exception faite des éditeurs juridiques mentionnés <i>supra</i> . La professionnalisation va donc surtout s'opérer par le biais des enseignements portant sur des compétences additionnelles (sociologie du travail, gestion des conflits...) qui préparent les étudiants à l'environnement dans lequel ils envisagent d'évoluer. En outre, le champ des compétences professionnelles des étudiants se trouve accru par la vision transdisciplinaire du droit social qui conduit à l'existence de cours de droit des affaires.
Place des projets et stages	La réalisation du stage est facultative mais conseillée au niveau du M1, elle est obligatoire - c'est classique - en M2. Elle y est accompagnée de la rédaction d'un rapport de stage qui fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'universitaires et de professionnels.
Place de l'international	Hormis l'accueil en M1 d'étudiants étrangers dans le cadre du programme ERASMUS, il faut saluer l'existence de nombreux partenariats internationaux au sein du M2 <i>Droit social et relations du travail</i> . L'échange avec l'Université d'Hanoi est à ce titre remarquable.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement n'est pas sélectif au niveau du M1, mais il le devient pour le M2 (sur dossier seulement, pas d'entretien). Le M2 est ouvert aux étudiants de la formation continue qui peuvent ainsi le suivre et obtenir le diplôme sur une période de deux ans au lieu d'une année. Un régime long (durée illimitée) est aussi envisageable au niveau du M1 au titre de la formation continue ou d'un contrat de professionnalisation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'étudiant de M1 peut choisir entre quatre langues. En revanche, l'anglais semble absent des enseignements au niveau du M2. La place du numérique dans ce parcours est réduite : elle se limite à la « Faculté de droit virtuelle » mise à disposition par l'université.
Evaluation des étudiants	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Suivi des diplômés	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.



**Droit des assurances**

*(M2 Droit des assurances)*

Place de la recherche	Elle est réduite. Il faut relever l'adossement des enseignants titulaires à des équipes de recherche (équipes d'accueil), mais aussi la possibilité pour les étudiants du M2 de s'orienter vers des études de doctorat si leur note de mémoire le permet et que l'école doctorale l'autorise.
Place de la professionnalisation	Elle est particulièrement importante au sein de ce parcours. Des partenariats spécifiques facilitent l'insertion professionnelle des diplômés du M2. Il faut souligner notamment le rôle joué par l'association interprofessionnelle de l'assurance lyonnaise (AIAL) et par l'institut des assurances de Lyon. Le M2 agit également en relation avec l'université de l'assurance créée par la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Cette collaboration prend notamment la forme d'une journée de sensibilisation des étudiants du M2 aux métiers de l'assurance.
Place des projets et stages	Le stage est obligatoire, ainsi que la rédaction d'un mémoire et sa soutenance devant un jury. Le sujet du mémoire peut différer des problématiques et thématiques rencontrées en stage.
Place de l'international	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement s'opère de façon sélective : sur dossier puis, sur entretien. Le diplôme est ouvert à la formation continue. Un régime long sur deux années et également proposé. Enfin, le diplôme peut être obtenu au titre de la VAE.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Un cours d'anglais juridique est assuré au sein du M2.
Evaluation des étudiants	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Suivi des diplômés	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	En sus de la tenue d'une réunion pédagogique annuelle, l'autoévaluation du M2 s'opère de façon originale. En effet, deux étudiants du M2 élus, siègent au conseil d'administration de l'institut des assurances de Lyon. Leurs remarques et suggestions permettent de dresser le bilan de l'année passée. Ce conseil d'administration joue ainsi le rôle d'un conseil de perfectionnement (il participe notamment à la modification de la maquette du parcours).

**Droit des entreprises de la culture et de la communication**

*(M2 Droit et fiscalité du marché de l'art ; M2 Droit du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia)*

Place de la recherche	Un lien spécifique avec la recherche peut être relevé : la fondation de la revue « Juris Art » par deux membres de l'équipe pédagogique du parcours. La revue accueille entre autres les contributions d'anciens étudiants.
Place de la professionnalisation	Le parcours bénéficie d'un partenariat avec Gras Savoye. La professionnalisation est importante dans chacun des M2 qui visent tous deux des débouchés professionnels très spécifiques. A ce titre, plusieurs enseignements concernent des compétences additionnelles, utiles à l'insertion professionnelle des étudiants.

Place des projets et stages	Le stage est obligatoire dans les deux M2. Il ne fait toutefois pas l'objet d'une soutenance.
Place de l'international	Il est seulement mentionné que l'ouverture à l'international du parcours est plus importante que lors de la dernière évaluation de l'AERES.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement s'opère de façon sélective, en principe seulement sur dossier. Un entretien est possible si le directeur du M2 l'estime nécessaire.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Evaluation des étudiants	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Suivi des diplômés	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Voir le tableau sur la formation dans son intégralité.

# Observations de l'établissement

<b>IDENTIFICATION DE LA FORMATION :</b> <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i>	<b>Master mention Droit des affaires</b>
<b>COMMENTAIRES :</b>  Pas d'observations à formuler	

**Manufacture des Tabacs**  
6 cours Albert Thomas  
BP 8242  
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78  
Fax +33 (0)4 78 78 74 12  
**[www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr)**